

Le Comité régional,

Ayant examiné la Partie I du rapport du Sous-comité des Programmes et de la coopération technique sur ses visites en Malaisie et Papouasie-Nouvelle-Guinée,¹

1. FAIT SIENNES les conclusions et les recommandations du Sous-comité des Programmes et de la coopération technique en ce qui concerne la coopération de l'OMS dans le processus gestionnaire pour le développement sanitaire national, y compris le développement des personnels de santé;
2. REMERCIE le sous-comité pour son travail;
3. PRIE le Directeur régional de prendre en compte les conclusions et les recommandations du sous-comité dans le développement des futurs programmes de coopération, en particulier en ce qui concerne:
 - 1) le renforcement des programmes de formation classique;
 - 2) les programmes d'éducation continue pour les agents de santé;
 - 3) l'amélioration des compétences de planification et de gestion du personnel clé au niveau intermédiaire; et
 - 4) la promotion de la coopération technique entre les pays, notamment dans l'élaboration de solutions aux problèmes de formation et de développement des soins de santé primaires;
4. PRIE le sous-comité, dans le cadre de son mandat en 1987, d'examiner et d'analyser l'impact de la coopération de l'OMS avec les Etats Membres dans le domaine de la tuberculose et de la lutte antipaludique.

¹ Document WPR/RC37/6.